

Discours des vœux de Bernard Jomier, Vice-Président du Conseil de Surveillance de l'AP-HP (seul le discours prononcé fait foi)

**Madame la Représentante des Usagers,
Monsieur le Président de CME,
Monsieur le Directeur Général,
Messieurs les Doyens des Universités,
Monsieur le Directeur de l'Agence l'ARS,
Mesdames et Messieurs,**

Avant de vous présenter les vœux de la présidence du CS, permettez-moi de m'associer aux remerciements des personnels de l'AP-HP pour leur mobilisation exceptionnelle face aux attentats ignobles qui ont endeuillé notre pays. Vous avez été en première ligne pour soigner les victimes et accompagner les familles avec compétence avec humanité. Soyez en remerciés.

Dans ce contexte dramatique, nous avons choisi de maintenir cette cérémonie et j'ai le grand honneur de vous présenter pour la première fois au nom de la présidente du conseil de surveillance, Anne Hidalgo, et en qualité de vice-président mes meilleurs vœux pour l'année 2015. Des vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous, pour votre famille et vos proches.

Je tiens à saluer en premier lieu l'engagement des personnels du plus grand CHU d'Europe, qui assume ses missions avec beaucoup de noblesse, et en particulier sa mission de soins, auprès des populations parisiennes, franciliennes et bien au-delà. Dans ces temps troublés, l'importance de la dimension Soins qui porte intrinsèquement les valeurs du respect, de dignité et de non-discrimination des êtres, est plus que jamais primordiale.

C'est un grand honneur et une immense fierté de co-présider depuis quelques mois à la destinée d'une institution comme la vôtre, et en particulier en tant que médecin.

Le bilan de l'année 2014 appelle à une certaine humilité :

Humilité face à la mobilisation de tous les personnels dans les grandes crises sanitaires comme Ebola, dans ce grave épisode tragique que nous venons de vivre...

Humilité face aux nombreuses prouesses scientifiques portées par les équipes médicales de l'APHP. Avec des réalisations emblématiques comme:

L'opération de chirurgie fœtale par les équipes du Pr JM Jouannic à Trousseau dans le cadre de la prise en charge du spina bifida.

La mise au point du médicament orphelin Orphacol, seul traitement des déficits de synthèse d'acide biliaire primaire, qui a reçu par ailleurs le prix Galien en 2014.

Avec des travaux majeurs dans le cadre de la maladie de parkinson, de crohn, des maladies rénales chroniques ou encore du paludisme.

J'ai été aussi particulièrement frappé, au travers du bilan précédemment exposé par Messieurs Capron et Hirsch de l'année 2014 par l'extraordinaire richesse des

travaux autour du plan stratégique et de la mobilisation de tous pour dessiner l'AP-HP de demain. Ce plan introduit des inflexions majeures dans la façon de penser la prise en charge des patients autour des parcours et non plus des structures et dans la conduite de ces prises en charge grâce aux révolutions technologiques que nous vivons. Certaines de ses orientations sont déjà concrétisées puisque vous, Monsieur Le Directeur, avez fait de l'évolution des urgences l'un des premiers axes de votre action. La Maire de Paris salue ici votre grand volontarisme dans la priorité donnée à l'émergence d'une médecine de proximité « d'excellence » et vous en remercie. De même, vous avez eu une attention à nouer des relations nouvelles avec un certain nombre d'acteurs au travers de nombreux accords-cadres de partenariats que vous avez signés comme celui avec la préfecture de police sur la prévention de la violence et le traitement de la délinquance, celui avec le Service de Santé des Armées ou encore l'accord de coopération avec le Cash de Nanterre et ceux que vous portez, avec la Brigade des Sapeurs Pompiers et la Ville de Paris. Les chemins sont donc dessinés, ils devront trouver une traduction à l'échelle métropolitaine et francilienne. Je souhaite que l'alliance entre l'AP-HP et la Ville de Paris que nous avons inscrite jusqu'au cœur de sa Présidence contribue fortement à la réalisation de ce vœu d'une AP-HP toujours « plus unie, ouverte et innovante ».

C'est l'occasion de vous dire quelques mots sur l'ambition de cette présidence du Conseil de surveillance, sur sa méthode et sur les enjeux spécifiques de coopération entre l'AP-HP et la Ville de Paris.

Comme vous le savez, Anne Hidalgo a été élue à l'unanimité des voix des membres du conseil de surveillance en juin 2015. Elle a souhaité m'associer à cette grande responsabilité en me confiant au quotidien la conduite de la politique de la santé de la Ville de Paris et celle des relations avec l'AP-HP en me nommant vice-président de ce conseil à l'issue de cette élection.

La candidature d'Anne Hidalgo résulte d'un choix murement réfléchi, motivé par plusieurs aspects:

Anne Hidalgo, comme moi, connaissons l'AP-HP depuis longtemps. Nous avons nourri ces dernières années en tant qu'élus une admiration mais aussi un sentiment, partagé par beaucoup de parisiens, d'une gratitude vis-à-vis de l'AP-HP. Le moment était venu de vous dire cet attachement et cette confiance en mettant notre engagement politique et notre poids au service de l'AP-HP.

La Ville de Paris, la métropole du Grand Paris et l'AP-HP sont confrontés dans le domaine de la santé à des enjeux territoriaux et sociétaux importants et pour certains, inédits. Il était donc naturel et nécessaire de réunir nos forces dans une alliance renouvelée, plus forte et plus ambitieuse au service des habitants de Paris, du Grand Paris et de la Région.

Les enjeux sont connus :

Paris bénéficie d'une offre de soins importante. Pour autant, le contexte de l'agglomération parisienne est marqué par des disparités d'accès à la santé, liée au lieu de résidence et au niveau de vie des habitants. Notre priorité consiste à

lutter contre ces inégalités sociales de santé et mettre l'égalité des territoires au cœur de notre action. Cela implique, en premier lieu, une vigilance extrême concernant l'offre existante, sa répartition sur le territoire, sa modernisation et son articulation entre les différents acteurs du système. Cela implique en deuxième lieu une ambition accrue quant à la prise en charge des patients fragilisés sur le plan social.

Il ne s'agit donc pas d'une présidence honorifique. C'est une présidence engagée dans une politique de santé ambitieuse.

Parce que la santé ne relève pas d'une seule institution, nous souhaitons atteindre l'ensemble de ces objectifs par une approche basée sur la concertation et l'échange.

L'histoire des hôpitaux, ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre est émaillée de débats entre les Maires et les Autorités Sanitaires sur le maillage territorial de l'offre de soins. Ce débat s'est cristallisé à Paris en novembre 2013 autour du projet de transformation de l'hôtel dieu. La crise qui s'en est suivie résulte en partie peut-être de cette difficulté de dialogue avec les autres acteurs locaux. Nous remercions Mr Hirsch d'avoir remis du lien et du sens autour de ce beau projet ainsi que Mr le Professeur Capron et tous les membres de la communauté médicale et soignante impliqués dans ce projet de transformation.

Je vais illustrer la nécessité de la rénovation de ce dialogue autour de quelques exemples.

Nous aurons au cours des prochaines années de nombreux débats potentiellement contradictoires. L'APHP est en effet entrée dans une réflexion importante relative à son territoire d'exercice avec la nécessité d'une part, de rééquilibrer l'offre entre le sud et le nord de Paris et d'autre part, la nécessité de revoir son offre sur certains départements plus fragilisés que d'autres.

Ces discussions devront être menées dans un nouveau contexte marqué par la mise en place de la métropole du Grand Paris en 2016 qui vient abolir les frontières historiques de l'intra et de l'extra muros, par les notions portées par le projet de loi de santé autour du service public territorial de santé et des groupements hospitaliers de territoire et celles consécutives de la mise en cohérence des territoires hospitalo- universitaires.

Cela nécessitera de définir des partenariats renforcés avec tous les établissements sanitaires d'importance comme les établissements psychiatriques de sainte Anne et de Maison Blanche et les grands centres spécialisés dans la lutte contre le cancer (institut Curie, Gustave Roussy) ainsi que les grands groupes hospitaliers de l'Ile de France. Cela demandera l'établissement de liens étroits avec la médecine de ville et tous les établissements médicaux sociaux et sociaux.

Ce sont de grands changements. Ils peuvent susciter des inquiétudes.

Le rôle premier des élus est de représenter leurs concitoyens. Experts du quotidien, ils connaissent les enjeux de santé de leurs territoires et les difficultés qui vont avec pour une partie de la population. Leur rôle est d'expliciter les nécessaires mutations et d'accompagner ces changements auprès des habitants

mais aussi des professionnels de santé. Avec Anne Hidalgo, nous accordons une place prioritaire à la concertation et au débat au point d'avoir érigé la démocratie participative comme un des axiomes de toute démarche engagée envers et pour la population. Ce n'est pas une posture mais une réelle conviction.

C'est pourquoi au travers d'un des premiers dossiers de cette mandature, l'hôpital nord 2, constatant que le sens du projet n'était pas forcément partagé par tous, nous avons souhaité anticiper d'éventuelles difficultés d'adhésion en incluant dès en amont toutes les parties intéressées à la réussite de cette transformation. Une des premières étapes est d'ailleurs franchie puisqu'un consensus se dégage pour une implantation hors Paris car avec Anne Hidalgo nous considérons que cette implantation extra muros correspond à ce Grand Paris tant attendu. De même, nous nous attacherons à ce que soit défini pour le site de Bichat un projet de soins ambitieux et innovant en complément de l'offre située sur Hôpital Nord.

Vous pouvez avoir le sentiment que ces discussions freinent votre élan alors que vous préparez depuis longtemps ce grand changement avec les équipes de soins de Bichat, de Beaujon et de Lariboisière et que vous devez y gérer une situation très difficile. Vous savez cependant, puisque vous êtes pour la majorité d'entre vous ici des directeurs ou chefs services, que la qualité du dialogue est indispensable à la réalisation des objectifs poursuivis.

Demain, pour conserver et développer l'excellence de l'AP-HP, la direction générale et la CME ont engagé des discussions dans le domaine par exemple de la transplantation et des greffes, de la pédiatrie, de l'urologie, des soins de suite et de réadaptation, de soins de longue durée et des plateaux techniques. Ils se traduiront, le moment venu, et seulement si nécessaire par des échanges avec des collectivités territoriales, bien au-delà de la Ville de Paris. La présidence du conseil de surveillance assurera sa mission d'écoute et de dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés.

Aussi, c'est dans le rapprochement des points de vue, et non dans confrontation, que l'AP-HP trouvera le chemin pour faire en sorte que l'hôpital public auquel toute la population parisienne et francilienne est très attachée, et celle demain du Grand Paris, puisse relever ces défis. Je travaillerai activement avec les membres du Conseil de surveillance (dont il faut souligner ici la grande implication) à ce rapprochement des points de vue. Je suis confiant dans cet exercice car les échanges sont depuis le début de cette élection beaucoup plus fluides et directs entre la Direction générale, la présidence de la CME et la présidence du conseil de surveillance. Nous continuerons encore à travailler sur leur structuration et sur leur contenu afin que la Présidence et les membres du Conseil de surveillance puissent exercer encore mieux leurs missions relatives à la stratégie et au contrôle de gestion dont ils sont investis.

C'est aussi pourquoi, j'ai souhaité inaugurer un cycle de rencontres avec les personnels de l'AP-HP. Leur rythme sera encore plus soutenu dans les mois à venir. Il est important pour Anne Hidalgo, comme pour moi de rencontrer les

personnels dans l'exercice de leurs fonctions afin de mieux appréhender les problématiques. Je vous invite d'ailleurs à me solliciter pour toute rencontre ou visite que vous jugeriez utile.

C'est ce même esprit qui nous a conduit à réunir dans un premier temps les nouveaux élus parisiens des commissions de surveillance de l'AP-HP sur les enjeux de l'AP-HP et des groupes hospitaliers afin de favoriser cette synergie. Ces rencontres seront régulièrement rééditées et élargies à l'ensemble des nouveaux élus. Nous demanderons également, en temps voulu, au Directeur Général de venir à la commission santé du conseil de Paris pour présenter les enjeux de l'AP-HP.

Enfin, c'est ce même objectif lié au terrain qui nous a amenés à demander à chaque mairie d'arrondissement de mettre en place des conseils locaux de Santé pour aborder l'ensemble des questions relatives à la santé et préparer la convocation des assises parisiennes de la santé en mai 2016. La mise en place de ces conseils doit permettre de renforcer l'appropriation des thématiques sanitaires par les différents acteurs de proximité.

Le dialogue certes, l'action aussi.

L'état doit garantir et soutenir le développement de l'AP-HP. Les enjeux de la modernisation sont lourds en termes d'investissements. Nous sommes aussi attentifs à toutes les problématiques de financement, notamment celles relatives à la tarification à l'activité et celles du financement du secteur des personnes âgées. Nous savons aussi rappeler à l'Etat ses responsabilités. La Présidente vient par exemple d'appeler l'attention de la Ministre sur les impacts financiers de la réforme des tarifs de l'aide médicale d'Etat et des soins urgents sur l'AP-HP. Enfin, nous avons à cœur de contribuer à la recherche de toute source de financement pour soutenir ses efforts d'innovation. C'est ce qui a permis de défendre auprès du Conseil de Paris une deuxième tranche complémentaire de 3 millions d'euros à l'université Paris Diderot pour le projet de construction d'une plateforme de recherche et de formation translationnelle en onco- hématologie à Saint Louis et d'une subvention de 400 000 euros pour l'effort de modernisation engagée à Lariboisière (l'extension de l'unité d'hospitalisation de courte durée) et à Tenon (restructuration de la maternité Le Lorier).

La Ville de Paris et l'AP-HP ont toujours travaillé en étroite coopération dans le domaine notamment de la prévention et de la continuité des prises en charge (nutrition, maladies transmissibles, dépistage cancer, santé mentale, petite enfance, PMI). Ce travail en partenariat doit être poursuivi et amplifié.

L'Adhésion de Paris au réseau des villes santé OMS sera l'opportunité de valoriser toutes ces actions.

Je voudrai au travers de trois exemples illustrer l'importance de cette alliance qui justifie l'inscription des synergies à la fois dans le plan stratégique de l'AP-HP et dans le programme de mandature de la Ville de Paris et qui font l'objet en ce moment de discussions pour l'établissement d'une convention de partenariat entre la ville et l'AP-HP à l'horizon du 1^{er} semestre 2015.

Il s'agit avant tout de placer la coordination au cœur de nos organisations pour offrir des prises en charges globales et mieux équilibrées entre les différents champs (sanitaire , médico-social, social) qu'ils relèvent de la ville ou de l'hôpital.

Une première étape importante a été franchie avec la stratégie globale d'amélioration des urgences qui prend acte de l'importance au quotidien de ces services pour les habitants du grand paris, au-delà de la prise en charge des urgences vitales. Cet effort d'envergure n'a toutefois de sens si nous ne luttons pas activement contre la désertification de l'offre en secteur 1 sur certains territoires de l'agglomération parisienne. L'enjeu majeur consiste à mettre en œuvre des solutions pérennes pour densifier équitablement et durablement l'offre de soins de secteur 1 afin d'anticiper le risque de pénurie de médecins dans les années à venir à paris comme sur les territoires de la métropole du grand paris et éviter la saturation des urgences. La stratégie repose côté ville sur des aides à l'installation, sur la création de nouveaux centres de santé et de maisons de santé pluridisciplinaires et sur des protocoles de collaboration entre ces centres et l'AP-HP. Côté AP-HP, la stratégie comprend un ensemble d'actions :

- pour améliorer l'accessibilité des hôpitaux (lisibilité de l'offre, plateformes dynamiques de prise de rendez-vous, adressage simplifié)
- pour adapter sa communication avec les médecins de ville (adressage des comptes rendus d'hospitalisation, dossier pharmaceutique partagé).
- Pour héberger le cas échéant des centres de santé
- Pour organiser des consultations avancées dans des centres de santé
- Pour conforter les centres ambulatoires existants (policlinique) et en développer de nouveaux comme dans le projet de l'Hôtel Dieu

Le deuxième enjeu majeur vise la réduction des inégalités sociales de santé. L'accent sera donc mis sur l'accès aux soins des populations les plus démunies. Les collaborations entre la Ville de Paris et de l'AP-HP autour des situations les plus précaires intégreront les actions retenues dans le volet sanitaire du Pacte de Lutte contre la Grande Exclusion, dans lequel les deux institutions sont fortement engagées.

Enfin, il est des domaines où l'expertise de la Ville de Paris alliée à celle de l'AP-HP devrait permettre de gagner en puissance. Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, la Ville de Paris au travers de ses programmes « Paris Innovation et Paris investissements d'avenir » et l'AP-HP peuvent être partenaires aux côtés de l'Université ou de structures spécialisées pour des projets de développement de la recherche ou d'entreprises innovantes dans le domaine de la santé. De même, l'AP-HP et la Ville de Paris mènent chacune des actions en matière de coopération internationale sur les questions de santé. Les interventions sont à ce jour peu coordonnées entre les deux partenaires. Une stratégie commune pourrait être développée à l'occasion de certaines interventions afin d'optimiser l'utilisation des ressources mobilisées comme par exemple dans le cadre d'Ebola.

Au-delà de la santé, l'alliance renforcée entre L'AP-HP et la Ville peut améliorer la vie au quotidien de ses personnels et de tous les habitants de ce grand territoire grâce aux programmes en cours de développement sur les crèches, les logements et les espaces verts. Ce sont là aussi des besoins fondamentaux et grâce à vous, aux associations, aux citoyens, aux élus ; nous bénéficions d'une formidable communauté d'actions pour réussir !